

ÉTUDES

SUR

L'ISLAM AU SÉNÉGAL

PAR

PAUL MARTY

TOME I

LES PERSONNES

III. — L'INFLUENCE D'AL-HADJ MALIK.

L'influence exercée par *Al-Hadj Malik* s'étend à tout le Sénégal, sauf pourtant aux régions du Haut-Fouta toucouleur. Elle est particulièrement sensible dans tout le Bas-Sénégal, de Saint-Louis au Saloum. Ce marabout paraît être à l'heure actuelle le Cheikh religieux le plus important et le plus considéré de la colonie, comme il en est le plus lettré et le plus sympathique. Beaucoup de points litigieux en matière religieuse, morale ou culte, lui sont soumis. C'est lui notamment qui, s'il y a doute, fixe le jour de l'ouverture ou de la rupture du jeûne pour le Ramadan. Dans beaucoup de mosquées de la colonie, on entend les fidèles chanter aux heures de la prière, les cantiques ou pieux récitatifs de prose rythmée ou de vers qu'il a composés.

* *

A Tivaouane même, *Al-Hadj Malik* est considéré par les indigènes de l'escale comme leur marabout par excellence. C'est lui qui, les vendredis et les jours de fête, vient à la mosquée publique présider la prière solennelle et faire en ouolof le prône accoutumé. Les autres jours, il préside la prière dans la mosquée de son ordre, et c'est le deuxième imam, *Atou Ndiaye*, Ouolof de Rufisque, qui remplit ces fonctions à la mosquée publique. C'est encore lui qui, dans

les occasions solennelles, est appelé à faire les prières des morts. La Zaouïa des Tidiana Malik'ia, la sainteté du maître, la renommée des études, l'affluence des pèlerins sont l'orgueil des indigènes de Tivaouane.

∴

Le Cayor (cercle de Tivaouane) est la terre d'élection du Tidianisme d'*Al-Hadj Malik*. La plupart des maîtres d'écoles coraniques sont affiliés à sa Voie. Il serait fastidieux de les énumérer; il importe pourtant de faire connaître les plus importants, qui sont eux-mêmes chefs de petits groupements locaux.

A Tivaouane même et villages environnants, *Ba Bakap Dior*, *Bekkaï Tabane*, *Assane Diop*, *Khali Niang*, *Makoudia Ndiaye*, *Matar Dior*, *Samban Dia*, *Othman Ndiaye*, *Mbarik Gueye*.

A Ngaye-Mékhé, *Mokhtar Dia*, né en 1870, Ouolof, ancien élève de la Zaouïa de Tivaouane, actuellement imam de la mosquée de son village.

Dans la province du Guet : à Khadi Ouolof, *Ndramé-Gueye*; à Darou, *Massembe Coki*; à Bakhia Dia, *Aliou Dia* et *Ba Bakar Dia*; à Mérina, *Ndiaye Guiran*.

Dans la province du Saniakhor : à Mérina Ngaye, *Amadou Gaye*; à Buder, *Malik Kane*; à Ngana Sal, *Momra-Sal*.

Dans la province de Mbakol : à Gmahal Dakhar, *Matar Silla* ; à Yolma, *Mallé Diané*, riche propriétaire et personnage très influent dont la renommée s'étend à tout le Cayor ; à Ndongo, *Aliou Ndongo* ; à Doukoumane, *Moussa Mané* ; à Souraguène, *Qusman Sourang* ; à Ayenouman, *Momar Sanoum* ; à Longhor, *Amadou Mbaye* ; à Méoundou, *Makoudia Diakhate* ; à Mérina Aïssata, *Amar Diakhate* ; à Ndène, *Yeri Diakhate* ; à Taïba, *Abdou Fati* ; à Ndiok, *Mandiaye* ; à Khattar, *Guibril Seye* ; à Mérina Amar, *Mo-*

mar Amar ; à Khatta Layène, *Balla Leye* ; à Ramatou Lèye, *Madenba Dieng* ; à N'Guembé, *Amadou Binta*.

Dans la province du Mboul : à Ndarol, *Amadou Ndiang*, *Momar Dia* et *Balla Diop* ; à Ndop, *Demba Gadiaga* ; à Dawakh, *Balla Gadiaga* ; à Bitive, *Ibrahima Seye* ; à Thièye-Thièye, *Cheikh Thioro Fal* ; à Leyène Yérou, *Amadou Diop* ; à Ndek, *Massamba Diop* ; à Coki, *Massamba Mariama* ; à Goumba, *Amar Abioulaye*.

En résumé, sauf deux importantes fractions, rattachées l'une au Mouridisme d'*Amadou Bamba*, représenté par son frère *Ibra Fati*, l'autre à l'obédience de la famille *Bou Kounta*, la masse des indigènes islamisés du Cayor se réclame d'*Al-Hadj Malik*, soit directement, soit la plupart du temps par l'intermédiaire des petits marabouts précités.

L'influence d'*Al-Hadj Malik* est également très forte dans le cercle de *Louga* que le Cheikh a parcouru de longues années, soit comme étudiant, soit comme professeur.

Ses représentants, Cheikhs locaux donnant l'ouerd, et ordinairement maîtres d'école, sont :

A *Louga* même : *Malik Sal*, *Amadou Bane*, *Momar Diakhate*, *Tierno Li*, et *Alassane Seye*.

Dans la province du *Diambour* méridional : à *Thiekène*, *Massata Sek* ; à *Keur Soulèye*, *Moussa I.o* et *Masseye-Seye*.

Dans la province du *Diambour* septentrional : à *Guet-Ardo*, *Adiouma Ba* ; à *Pété Warak*, *Isma Vélé* ; à *Mangadé*, *Ngounta Diop* ; à *Keur Sèni Dieng*, *Abdou Khoudia* ; à *Affé Dieng*, *Abdou Codou*.

Dans le *Nguick-Mérina* ; à *Ndiamadj*, *Amadou Gaye* ; à *Keur Ibra Niang*, *Amadou Khari* ; à *Nguick-Sakal*, *Mayoro Sal* ; à *Mpal*, *Raouan Ngom* ; à *Keur Maïssa Mboup*, *Ndiaga Ndiop*.

Dans le *Gandiolais* : à *Ndiassib*, *Amadou Niang* ; à *Thia-*

rène, *Amdalla Sar* ; à *Mouït*, *Momar Diang* et *Ma Diop* ; à *Soukoundou*, *Mame Alle*.

Dans le *Dolof* : à *Mboïnan*, *Aliou Fal* ; à *Mboula*, *Moktar Diop* ; à *Ndiayène*, *Amadou Bousso* ; à *Minvel*, *Ibra Diaw* ; à *Kotiédia*, *Mamou Niang* ; à *Molakhé*, *Maniang Dieng*, *Abdou Dia*, *Dialle Biteye* et *Daouda Dia*, maître réputé dans toute la région ; à *Ndotje*, *Samba Rouba*, *Abdoulaye Gueye*, et *Biram Diop* ; à *Ndiané*, *Baba Sokna* ; à *Négué*, *Modi Amina* ; à *Gouloum*, *Soulet Diaw* ; à *Ndandiam*, *Ibra Mbaye* et *Ndiaye Seïnou* ; à *Khoumbé*, *Macoumba Cisse* ; à *Sine*, *Saër Si* ; à *Sagata*, *Alle Samba*. A ce chiffre déjà respectable, il faut ajouter tous les maîtres d'école des villages de *Ndiayène Sapenda*, *Loumbal*, *Maïlakh*, *Goliam* et *Nguet*, ainsi que la plupart des maîtres de *Doundoji Parba*, *Doundoji Théko* et *Gassé*, ce qui représente un total approximatif de vingt-cinq marabouts.

A signaler spécialement à Maïlakh, du canton de Passe, *Mbousso Thiane*, riche cultivateur ouolof dont la famille est d'origine toucouleure. Il a pris part jadis aux guerres de Saër Matty. Par la suite il a subi une peine de deux ans d'internement pour intrigues politiques, et paraît aujourd'hui assagi.

C'est encore l'influence d'*Al-Hadj Malik* qui est prépondérante dans le Oualo (Cercle de *Dagana*), province par où, avec *Faidherbe*, a commencé notre politique musulmane au Sénégal et avec elle notre action islamisatrice officielle. Le 2 juin 1856, *Faidherbe* annonce aux notables du Oualo que l'Empereur s'est déclaré Brak et maître de leur pays. C'est la première mainmise officielle de la France. En 1871, *Valière* proclame l'annexion. En 1890, *Clément Thomas* établit le protectorat. Depuis ce temps de nombreux partages et reconstitutions de cantons sont encore intervenus. A la faveur de ces changements de régime l'autorité tradi-

tionnelle et héréditaire du Brak disparaît : les seigneurs tiédos s'effacent ; les cadis s'emparent du pouvoir judiciaire, c'est le prélude de ce qui successivement se passera dans toutes les provinces du Sénégal. En brisant l'armature traditionnelle et les vieux cadres de la société indigène, nous ouvrons la brèche par où passe l'Islam. Une politique conservatrice s'impose ici, si l'on ne veut que le marabout devienne partout l'autorité prépondérante. C'est dans la caste noble des Sel Baor, anciens grands électeurs des Braks du Oualo, qu'il faut choisir les chefs de canton et jusqu'à un certain point les chefs de village. Ils jouissent dans tout le pays d'une autorité incontestée et peuvent seuls faire échec aux Sérignes.

Al-Hadj Malik est aujourd'hui le marabout le plus influent du Oualo, qui est d'ailleurs sa province originelle. Il y est représenté dans le canton de Foss-Golodjina par la totalité des quinze marabouts maîtres d'école. Les plus importants sont : à Mbarik, *Matar Lo* ; à Khouma, *Amadou Diouf*, et à Thiago, *Fali Maram*.

Dans le canton de Ross-Mérinaghen : à Nguith, *Moutoufa Diop*, riche cultivateur ouolof du Oualo, dont l'influence de la famille est considérable dans la région, et plusieurs autres maîtres d'école.

· Dans le canton de Keur Bacine : à Nguedj, *Oumar Diop*, Ouolof, du Diambour, marabout lettré et cultivateur ; il est assesseur au tribunal de province de Keur Bacine.

A Dagana même, *Ndiago Fal*, *Djibril Alfa*, *Ma Gueye*, *Abdoulaye Diba* et *Ma Diagne*, tous Ouolofs cultivateurs et petits maîtres d'école.

Sur la rive droite du fleuve, le canton ouolof de Keur Mour (Chamama mauritanien) paraît inféodé à l'obédience d'*Al-Hadj Malik*. Son chef *Samba Diene Diop*, fils de *Mour*

Diop, est l'élève et le disciple du Cheikh de Tivaouane ; *Samba Diene* et ses gens sont beaucoup plus occupés de cultures que de pratiques religieuses.

En pénétrant dans le *Fouta* toucouleur, l'influence d'*Al-Hadj Malik* diminue d'intensité. Ces trois provinces du Dimar (cercle de Dagana), du Lao et du Toro (cercle de Podor) qui constituent le Fouta occidental, servent de point de concentration et de champ de rivalités aux trois branches de notre Tidianisme africain : au nord, le Tidianisme maure des *Ida Ou Ali* ; au sud, le Tidianisme ouolof d'*Al-Hadj Malik* ; à l'est, le Tidianisme toucouleur d'*Al-Hadj Omar*. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'y voir un éparpillement de toutes ces influences et un émiettement de rameaux secondaires. C'est une mosaïque de Tidiania, se réclamant tous des obédiences les plus diverses et se faisant avec beaucoup de grâces extérieures une concurrence qui n'est jamais très âpre.

Les représentants officiels du marabout sont : dans le Dimar, *Alioun Diop*, de Dowfal, lettré et élève de la Zaouïa de Tivaouane, considéré comme un des fidèles et intelligents disciples du maître.

Dans le Lao-Toro, *Baba Ndioug*, domicilié à Podor. Il dirige une communauté de deux cents affiliés toucouleurs qui lui est très dévouée. Il parle fort bien le français. C'est un homme très sûr, qui rend journellement à l'administration des services signalés. Soucieux de garder son indépendance de chef religieux, il a toujours refusé de se poser en fonctionnaire, et n'a pas accepté la place d'assesseur au Tribunal de cercle qu'on lui offrait. Il dirige à Podor l'école coranique la plus florissante de l'escale ; et la plus grande partie de ses élèves suit en même temps l'école française.

Quelques autres marabouts de moindre importance, en général, maîtres d'école, relèvent encore d'*Al-Hadj Malik*, soit directement, soit par l'intermédiaire de *Baba Ndioug*. On peut citer *Mamadou Si*, Toucouleur, à Dimatch et *Al-Hadj Baïdi*, Toucouleur, maître d'école à Aéré.

Dans le cercle de Saldé, on ne compte guère parmi les disciples d'*Al-Hadj Malik* que la famille de *Tierno Baïla Dia*. Ce marabout, Toucouleur, né à Agnam, réside à Dakar où il a un certain prestige et tient une école coranique très florissante, tantôt à Diorbivol. Il a suivi quelque temps les cours du Cheikh à Tivaouane, et a reçu son ouerd.

En amont, dans le cercle de Matam et de Bakel, on ne rencontre plus de talibés malikites.

Telle est l'influence d'*Al-Hadj Malik* dans le Haut-Sénégal. Il convient d'étudier maintenant cette influence dans la partie méridionale de la colonie.

Le cercle de Thiès comprend un grand nombre de ressortissants de la Zaouïa de Tivaouane. Le représentant officiel du Cheikh est à Thiès, *Tamsir Momar Diour*, né en 1878, Lebbou originaire de Rufisque, fils de *Malik Ndiour*. Il est maître d'école à Thiès depuis 1902 et imam de la mosquée locale de Mbambara.

Les autres principaux disciples, chefs eux-mêmes de petits groupements, sont :

A Thiès même: *Alioun Diouf*, Ouolof né en 1877, maître d'une petite école coranique de douze élèves; *Tamsir Cissé*, Ouolof, né en 1868, et depuis 1900 à Thiès, où il tient une petite école d'une dizaine d'élèves; il se rattache aux maîtres par son marabout *Mamadou Cissé* de Bakala; *Tamsir Makane Diop*, Ouolof, maître d'école.

A Pout, *Mbaye Faye Diop*, Sérère, d'une famille islamisée depuis deux générations, cultivateur.

A Keur Ngoye, *Dembra Ngoye Diakhate*, Ouolof, né en 1841, cultivateur, fondateur et chef du village qui porte son nom, et où il réside depuis plus de trente ans.

∴

Dans le cercle du Baol (Diourbel), *Al-Hadj Malik* a des représentants officiels dans la plupart des cantons, et compte des affiliés surtout parmi les Ouolofs, mais aussi parmi les colonies locales de Toucouleurs et de Lebbous.

Dans le canton de Dondolle, ce représentant est *Amadou Sar*, dit aussi *Ibrahima Sar*, de Gor Sar; né en 1876, Ouolof du Baol. Sa famille qui y est établie depuis longtemps aurait joué un certain rôle avant notre arrivée. Ce marabout domicilié, à Gath, est très influent dans la région et exerce même son prestige sur les villages fétichistes sérères. Cultivateur et marabout, il vit de ses champs mis en valeur par ses talibés. A citer encore dans le même canton, *Ndiaga Silla*, maître d'école à Ndoukoumane.

Les autres chefs des groupements tidianña malikïa sont :

Dans le canton de Fandène, au Baol occidental, *Momar Fal*; c'est un Ouolof, cultivateur et marabout, né vers 1860 à Krioro Sadio. Son père, *Ibra Sadio Fal*, était lui-même marabout.

Dans le canton de Diak, *Balla Sek*, à Ngomène; *Matar Faye*, à Parraré; *Momar Sar*, à Khombole, tous maîtres d'écoles coraniques.

Dans le canton de Guéoul, *Moussa Niang* à Gayame; *Momar Saye* à Fasselle; et *Momar Niang* à Diarro.

A Bambey, *Segga Diallo*, traitant ouolof, et *Ibrahima Kebe*, maître d'école, Sarrakolé de Bakel.

Dans le canton de La, à proximité du centre du Mouridisme bamba, Mboké-Darou-Touba, le petit village de Yessi

est complètement inféodé au Tidianisme d'*Al-Hadj Malik*.

A Diourbel même, c'est un Lebbou, *Nbaye Ndoye*, frère de l'ancien imam de la mosquée de Dakar, *Hassan Ndoye* qui est le Cheikh des Malik'ia. Il est assisté dans cette direction par *Tierno Kandié*, Ouolof du Saloum-Saloum, qui distribue l'ouerd et paraît le chef des Malik'ia du canton de Mbayar. Le groupement des affiliés de Diourbel compte une centaine de personnes environ, étrangères au pays en général : laptots, employés de commerce, traitants. Ils possèdent une petite mosquée qui leur est spéciale, case crépie entourée d'une tapade de bambous. Des fonds avaient été réunis pour la construction d'une belle et spacieuse mosquée, mais ils ont été dilapidés par le trésorier. Ils ont en outre une caisse de prévoyance privée avec laquelle on nourrit les pauvres et les étrangers. Cette communauté est quelquefois visitée par un fils ou un délégué d'*Al-Hadj Malik*; mais, vu la proximité de Tivaouane et la facilité des communications par voie ferrée, ce sont les chefs locaux eux-mêmes ou leurs envoyés qui vont rendre hommage au Cheikh de l'ordre, et lui porter des cadeaux. Le Sérigne *Makhoudia Ndiaye*, élève et parent d'*Al-Hadj Malik*, est maître d'école dans les villages voisins.

Le cercle du *Sine-Saloum* (Kaolak) compte de nombreux adeptes *Malikïa*. Ces pays sont la terre de prédilection du prosélytisme musulman et les missionnaires de *Cheikh Sidïa*, de *Saad Bouh*, d'*Amadou Bamba*, d'*Al-Hadj Malik*, font assaut de zèle pour attirer à l'Islam et à eux les peuples sérères, nones et peuls encore fétichistes.

Les Mandingues et une partie des Ouolofs ont embrassé le Qaderisme; les Toucouleurs et l'autre fraction Ouolofe sont *Tidianïa*.

C'est à *Dioga Ba*, fils de *Mapaté Ba*, originaire du Fouta-Toro, que le pays doit sa première islamisation (début du dix-neuvième siècle). Les conquêtes de son fils *Ma Ba*, qui renverse le Bour traditionnel du Rip vers 1855, et instaure le pouvoir religieux en prenant le titre d'*Élimane Rip*, achèvent l'islamisation des indigènes ouolofs et mandingues de la région. L'orgueil de *Ma Ba* qui se flattait de fonder un empire puissant, sur les traces d'*Al-Hadj Omar*, le conduisit à sa perte. Malgré ses alliances avec les damels du Cayor, dont il provoqua l'opportune et politique islamisation, il est taillé en pièces à plusieurs reprises par les bours fétichistes Sérères du Saloum et du Sine, ainsi que par les colonnes françaises, et finalement (1867) vaincu et tué à Maroutte par *Coumba Ndoffen Diouf*, bour du Sine.

Son frère *Mamou Ndary* et les fils de ce dernier, lui succèdent dans l'élimanat du Rip, jusqu'à ce qu'enfin notre occupation effective eût transformé le régime politique du pays. Aujourd'hui la nombreuse lignée des *Ba*, obéissant au proverbe familial : « Quand un *Ba* ne peut être guerrier, il doit être marabout », s'est partagée entre le Mouridisme d'*Amadou Bamba* et le Tidianisme d'*Al-Hadj Malik* et d'*Al-Hadj Omar*.

Plusieurs d'entre eux relèvent directement du Cheikh de Tivaouane. D'autres n'en relèvent qu'indirectement, se rattachant à *Chérif Younous*, de Sandiniéry (Casamance). C'est le cas d'*Qusman Ba*, fils de *Mamou Ndary*, chef du canton de Oualo-Rip et Président du Tribunal de subdivision.

Les autres Cheikhs de la région, soumis à l'obédience d'*Al-Hadj Malik*, sont :

Dans le Saloum (Résidence de Kaffrine, de Kaolak et de Foundiougne) :

Abdoulaye Sakho, à Diobène ;

Malik Sar, à Thiarène ;

Baba So, à Dioumbène Madis ;
Abdou Kane, ancien cadî, à Kaolak ;
Madiabel Drame, à Médina ;
Malik Ndiaye et *N'diagou Ndiaye*, à N'gambi ;
Tamsir Moussa, à Pakathiar ;
Abdoulaye Kadié, à Darou Salam.
Tous maîtres d'école coranique.

Mar Sar, Ouolof, cultivateur, assesseur du Tribunal de subdivision du Bas-Saloum, et maître d'école à Foun-diougne, qui se rattache au Cheikh par son père et marabout *Ibrahima Sar*. On peut remarquer en passant que le Bas-Saloum est assez peu islamisé. Il n'y a guère que le canton de Niombato qui, par son élément ouolof, suit la religion du Prophète. Le reste de la province est sérère et fétichiste.

Sérigné *Demba Cissé*, Ouolof du Pakala, élimane de Foundiougne et cultivateur. Il compte quelques talibés.

Omar Dramé, cultivateur qui se rattache au Cheikh par le vieux marabout, aujourd'hui décédé, Saïr Codé, de Diagane.

Le plus important de ces Cheikhs locaux est *Abdou Kane*, Toucouleur ouolofisé, de Saint-Louis, ancien cadi supérieur du Sine Saloum. Il reçut d'abord l'ouerd d'*Abdoulaye Samba*, marabout ouolof, puis de Chérif Salihou Mekkiou, marabout de passage au Sénégal, qui, devenu aveugle, s'en retourne à Fez, plus tard d'*Al-Hadj Malik*, de l'obédience de qui il relève aujourd'hui. *Abdou Kane*, fin lettré arabe, tient une école florissante à Kaolak ; il est en même temps traitant et cultivateur. Il a des talibés dispersés dans plusieurs villages du Sine et du Saloum. Il a sa mosquée particulière à Kaolak et y préside, au milieu de ses élèves, la prière du soir. Des indigènes des environs viennent se joindre à eux, par piété et par goût des cantiques et des pieuses mélodies qui s'y chantent. Ses deux fils aînés sont : *Mamadou Kane*, 17 ans, et *Bou Bakar Kane*, 15 ans.



ABDOU KANE
et ses deux fils aînés,
Mamadou Kane et Bou Bakar Kane.

Dans le Sine, à Dilassane, *Tierno Souleye*, Toucouleur, ancien assesseur du Tribunal de province du Sine, maître d'école. Il a reçu l'ouerd d'*Al-Hadj Malik* lui-même, vers 1885, à Yarndé (Cayor). Il a groupé autour de lui une cinquantaine de talibés dont les principaux sont : *Abdoulaye Diop*, *Al-Hadji Drame*, de Foundiougne, qui porte le titre de Hadji, encore qu'il n'ait pas fait le pèlerinage, *Ibra Dia*, tous Ouolofs du Saloum-Saloum et maîtres d'école ; *Mamadou Niang*, Toucouleur, à Mbaba Kadias.

A Dilassane encore, *Ba Bakar Niang*, Ouolof, cultivateur qui a reçu l'ouerd à Tivaouane même, vers 1895, à la fin de ses études. Il a quelques talibés dans la région.

A *Khodiel*, *Amadou Baro*, cultivateur qui a reçu l'ouerd d'*Al-Hadj Baïdi* d'Aéré (Lao) à Démette, et par ce Cheikh se rattache à *Al-Hadj Malik*.

A Ndaïri, *Abdoulaye Niang*, Ouolof, cultivateur qui a reçu l'ouerd de *Momar Benta*, frère du Cheikh, en 1892, à Tivaouane.

A Dianguel, *Bou Bakar*, Peul, cultivateur, qui a reçu l'ouerd ainsi que son frère, *Momar Sem*, du Cheikh lui-même, à Saint-Louis, vers 1900.

A Gossas, *Tierno Baba*, Toucouleur, cultivateur et maître d'école ; *Ibrahima Ndiaye*, parent du Cheikh et maître d'école ; *Al-Hadji Fal* et *Momar Benta*. Le village qui les réunit et qui sera étudié plus loin porte le nom même du Cheikh, Keur *Al-Hadj Malik*.

∴

Le Cheikh compte un certain nombre d'affiliés en Gambie et en Casamance.

En Gambie anglaise, son représentant est Ballo Diop, Ouolof, riche cultivateur et marchand de kolas. Il se rattache au Cheikh par son marabout *Gormak Ndiaye*, de Gambie, récemment décédé.

En Casamance, le Chérif *Younous* est chef d'un groupement Tidiani qui, s'il ne dérive pas directement d'*Al-Hadj Malik*, a tout au moins de grandes affinités avec lui. Curieux aventurier, originaire du Ouadaï et qui a parcouru l'Afrique noire et maure avant de venir se fixer à Banghère, dans le cercle de la Moyenne-Casamance, le Chérif *Younous* est étudié ailleurs. Il suffit de dire ici qu'il est en relations très étroites avec la Zaouïa de Tivaouane, dont il sait que le dévouement nous est cher et où il a mis successivement ses quatre fils en pension. L'influence d'*Al-Hadj Malik* sur le Chérif *Younous* et sur son groupement est très appréciable.

A Sedhiou, enfin (Moyenne-Casamance), Aladji Daour Guèye, maître d'une florissante école coranique de vingt élèves, qui tous fréquentent l'école française.

Saint-Louis, Rufisque et Dakar méritent une mention spéciale, à cause du grand nombre de talibés que le marabout y compte.

A Saint-Louis, un quart environ des maîtres d'écoles coraniques relèvent directement ou par ses fils ou grands vicaires, de son obédience. Les principaux sont : à Saint-Louis-ville, *Tamsir Abdoulaye Cicé*, maître d'une école florissante de cinquante élèves; *Moussa Diop*, Ouolof, ancien cadi de Tivaouane; *Al-Hadji Gari Ndiaye*, Ouolof, Makhants Kébé, Ouolof du Cayor; *Diouga Vene* et *Abdou Rahim*, Ouolofs de Dagana; — à Guet N'dar, *Bouli Gueye*, *Tierno Ka* et *Amadou Ndiaye*; — à N'dar Toute, *Mbaye Silla* et *Gakou Goje*.

Le groupement des Malikïa de Saint-Louis possède une mosquée privée, sise au quartier du Nord, 19, rue Saint-Jean. Elle est construite en planches sur soubassements



LA MOSQUÉE D'ABDOU KANE.
A KAOLAK.

maçonnés, et couverte de tuiles. Elle date de 1903 et est l'œuvre d'un traitant revenu à Dieu, *Abdoulaye Sek*. On s'y rassemble en principe deux fois par jour, après les Salams du matin et du soir, pour y réciter les oraisons de la confrérie, sous la présidence de l'imam *Amadou Lamine Kébé*, ou du gardien *Ali Ba*, Toucouleur de Boghé et maître d'école.

A Rufisque, c'est *Alassane Nbeng*, Ouolof de Saint-Louis, maître de l'école coranique de beaucoup la plus florissante de la ville avec ses 70 élèves, garçons et filles, qui est le Cheikh local des Malikïa. Assez lettré, il est sympathique et dévoué. Dans la banlieue de Rufisque, il faut citer *Amar Nbeng*, de Keur Ndiaye Lo, Lebbou, dont l'école a formé plusieurs petits maîtres de la région, tels qu'*Abdou Diouf* et *Elimane Diagne*, de Thialène. Le Cheikh est aussi représenté dans la région de Rufisque par un marabout, *Al-Hadji Amadou Fal*, traitant lebbou, — qui n'appartient pas à son ordre. Cet indigène relève d'un vieux marabout de Tivaouane, *Al-Hadji Mbaki Tendiama*, complètement indépendant. *Al-Hadji Amadou Fal* est l'imam de la mosquée des Lebbous, à Rufisque, et par conséquent celui des Malikïa, puisqu'ils se réunissent là.

Dakar est le séjour d'une colonie très importante de talibés d'*Al-Hadj Malik*, placés sous la direction du Lebbou Mbour Ndoye. Ici, comme ailleurs, c'est parmi les maîtres d'école qu'ils se recrutent. Les plus importants sont : *Guibril Diègne*, né en 1850, Lebbou de vieille famille, ancien élève de la Zaouïa de Tivaouane, imam de la mosquée publique de Dakar ; *Amadou Lamine*, du quartier Santiaba, disciple tidiani d'*Al-Hadj Malik* et de Saad Bouh ; *Saliou Cissé*, Ouolof du Cayor qui a tenu quelque temps une école à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) ; *Tierno Demba Sow*, Toucouleur de Matam ; *Fédar Diop*, commerçant en kolas, Ouolof de Dagana, imam occasionnel de la mosquée de Dakar ; *Malew Tane Badiane*, du quartier de Hok, Lebbou ;

Mokhtar Gueye, à l'avenue Gambetta ; *Bou Bakar Bah*, quartier de Hok, Toucouleur, né dans le Saloum, dioula et maître d'école ; *Abdou Diop*, Ouolof du Saloum. Goura Low, quartier de Santiaba, Ouolof de Saint-Louis ; *Amadou Saïdou Kane*, 38, rue du Docteur-Theze, Toucouleur de Podor ; *Tierno Baïla Dia*, Toucouleur de Diorbivol, qui est l'hôte d'*Al-Hadj Malik* quand celui-ci vient à Dakar. Son école, sise avenue de la République, est très florissante. Ce marabout a la réputation de connaître les recettes magiques efficaces pour la guérison de tous les maux ; enfin *Ibrahima Kane*, ancien élève de la Médersa de Saint-Louis, greffier du tribunal musulman.

Le groupement des Malik'ya de Dakar possède une mosquée privée, sise avenue Gambetta. C'est une grande et jolie construction en bois, peinte en vert, recouverte de tuiles et entourée de galeries latérales. Elle est flanquée à l'angle sud-ouest d'un petit minaret en planches. Elle est éclairée à l'électricité. On y trouve épars les mêmes objets qui traînent dans les cases noires : pendules et machines à coudre détraquées, bidons de pétrole, etc... Dans un coin, un canari, rempli d'eau et surmonté d'un pot de fer, sert aux ablutions. Une cour la précède, complantée de beaux ficus, à l'ombre desquels viennent palabrer, tous les soirs, sur le sable, les adeptes malik'ya. L'imam est *Mbour Ndoye*, Lebbou.

∴

Pour conclure il est nécessaire d'attirer l'attention sur un point qui n'est pas sans importance. Sauf pour quelques Toucouleurs et Mandingues, c'est parmi les Lebbous et surtout parmi les Ouolofs que se recrute la clientèle religieuse du Cheikh de Tivaouane. Elle groupe même tout spécialement l'élément lettré et vernissé de ces populations.



LA MOSQUEE D'AL-HADJ MALIK,
A DAKAR.

Beaucoup de vieilles familles oulofes de Saint-Louis et de Dakar, lebboues de Rufisque et Dakar, et leurs enfants traitants dans les escales des voies ferrées et des fleuves, se flattent de l'avoir pour marabout ; et comme ces familles comptent dans leur sein, par le fait de leur naissance et de leur résidence dans les quatre communes de plein exercice, les électeurs sénégalais, il se trouve qu'*Al-Hadj Malik* jouit d'une influence très réelle sur une fraction notable du corps électoral de la Colonie. Il n'a, semble-t-il, usé sur ce terrain que fort discrètement de son pouvoir occulte, mais les candidats avisés n'ont pas été sans remarquer cette situation de grand électeur, directeur de consciences, et l'ont maintes fois assiégé de leurs sollicitations et de leurs promesses.

Al-Hadj Malik ne paraît pas jouir d'une de ces grosses fortunes qu'on voit dans les mains des autres Cheikhs sénégalais. Nul doute que s'il avait voulu aiguiller ses talibés vers le travail agricole ou le négoce, il posséderait aujourd'hui de grandes richesses, mais il n'a jamais voulu exploiter sa baraka d'une façon intensive, et il s'est contenté d'en tirer des profits normaux, appliquant avec mesure le principe biblique : « Le prêtre doit vivre de l'autel. »

Ses villages de cultures sont peu nombreux. On n'en peut citer que trois considérables : l'un à Gossas, un autre près de Sent Ebciné, le dernier à Degsao.

Celui de Gossas, le Keur *Al-Hadj Malik* (Sine), est le plus important. Il comprend deux quartiers : celui des Ouolofs sous la direction d'*Al-Hadji Fal*, et celui des Lebous sous la direction de *Bara N'diaw*. Ces deux indigènes sont chacun dans leur domaine, chefs de cultures et vicaires du Cheikh pouvant, conférer l'initiation de la Voie. Les personnalités notoires habitant le Keur sont : *Momar*

Si, frère consanguin du Cheikh et en quelque sorte son représentant honoraire ; *Sérigne Niang Ndiaye*, intendant général et délégué du Cheikh auprès du Bour Sine ; *Ibrahima Ndiaye*, parent du Cheikh et maître d'école ; *Sek Ndiaye*, cultivateur.

Le second village de culture du Cheikh est Keur Gaye Sèye, près de Sent Ebcine (Cayor). Il est dirigé par *Mouri Khadie Si*, cousin du Cheikh. Ce marabout est très lettré.

Le dernier est à Degsao, près de Pire (Cayor). Il y a là des cultures très florissantes. Le chef de ce groupement est *Momar Amina*, frère du précédent. C'est un lettré fort distingué, poète à ses heures.

Le Cheikh possède encore des fermes et établissements agricoles :

A Pal (Cayor). Le chef est *Rouhan Goum*.

A l'est de Sakal (Louga). Les Cheikhs sont : *Ber Niang*, qui est aussi le chef du village, et *Mamadou Khari Niang*, son parent.

A Ndiadié (Sakal). Le Cheikh local est *Abdoul-Qader Dia*, Toucouleur.

A l'est de Louga. Le chef est *Mour Baye*.

A l'ouest de Goumba. Le chef est *Abdou Salam Low*, Toucouleur.

A Ndande et Kemeber. Le chef est *Malik Salam*, marabout lettré.

A Fassel près de Pire. Le chef est *Abdallah Gueye*.

A Ngoumène, sur la route de Tiavouane à Thiès. Le chef est *Ma Gueye Gueri*.

Le Cheikh possède en outre quelques immeubles dans les grandes villes du Sénégal. D'abord à Tivaouane même, il a sa Zaouïa et les dépendances. Il possède à Saint-Louis une belle maison dans le quartier de *Lodié*, près de la mosquée, et, à Dakar, deux immeubles de moindre valeur.

Ses troupeaux de bœufs ne dépassent pas le chiffre normal des troupeaux des riches propriétaires du Cayor.

Quant au numéraire, il est difficilement appréciable. Il ne semble pourtant pas que le Cheikh entasse dans ses coffres des sommes considérables, car il est reconnu qu'il n'accepte que des petits cadeaux et que ces dons sont absorbés par l'entretien des étudiants et des pèlerins. Il a d'ailleurs la réputation de n'accepter aucun cadeau de ses talibés quand il les sait endettés ou qu'il apprend qu'ils ne sont pas encore acquittés de leur impôt.

Les relations qu'*Al-Hadj Malik* entretient avec les Cheikhs de la confrérie voisine sont empreintes de la plus grande cordialité.

Avec les Tidiania Oumarïa, il est dans les meilleurs termes, et il cherche visiblement à se concilier les bonnes grâces des sectateurs de l'autre rameau du Tidianisme sénégalais. En mariant sa fille *Khadia* à *Saïdou Nourou Tal*, il a donné une preuve manifeste de son désir d'entente. Il est à présumer d'ailleurs que cette politique opportuniste, en face de l'émiettement du Tidianisme Oumari, est fortement intéressée.

Les Tidiania Ida Ou Ali sont, en leur qualité de marabouts maures, des personnages tout à fait vénérables aux yeux du Cheikh noir. On sait qu'il a fait chez eux vers 1888 une retraite d'un mois, et qu'il s'est fait confirmer l'ouerd par un des leurs, le Cheikh *Mohammed Ali*. Aujourd'hui, sans être à leur dévotion, ni leur envoyer des cadeaux réguliers, il fait toujours bon accueil à leurs envoyés, les héberge aussi longtemps qu'ils le veulent, et leur fait des dons occasionnels.

En dehors de l'Afrique occidentale, les relations d'*Al-Hadj Malik* s'étendent aux dirigeants de la Zaouïa tidjanïa de Fez. Elles paraissent avoir commencé par l'intermédiaire de commerçants marocains affiliés eux-mêmes à cette zaouïa, et que leur piété a incités à relier entre eux ces rameaux du Nord et du Sud, blanc et noir, de la Voie tidjanïa. Le « chef de la Porte tidjanïa », *Larbi Berrada*, le « serviteur de la Porte tidjanïa », *Ahmed Sefiani*, et leurs « frères » *Momammed El-Abed El-Araci* et *Mohammed ben Mohammed Sefiani*, comme ils s'intitulent eux-mêmes dans leurs mandements, écrivent de temps à autre au Cheikh de Tivaouane pour lui faire part d'événements religieux, et surtout pour solliciter ses dons. C'est ainsi qu'en décembre 1913 ils lui demandèrent l'envoi de subsides, destinés à payer l'agrandissement de la Zaouïa-mère et les travaux de réfection nécessaires. Le Cheikh jugeait inutile de faire des quêtes à ce sujet parmi ses talibés et se contentait d'envoyer son offrande particulière.

Al-Hadj Malik a reçu pour la première fois, en 1914, un envoyé officiel du Cheikh suprême des Tidjanïa. Cet envoyé, du nom d'*Ahmed Ibn Çaïh*, l'Abdallaoui, venait de faire la tournée du Maroc et avait visité les tribus Branès, Tsoul et Riata, ainsi que les grandes zaouïas des villes. Il ne fit ici aucune quête, vendit quelques ouvrages de Çoufisme et en laissa la plus grande partie au Cheikh en partant. Il semble qu'il était envoyé par le grand chef des Tidjanïa à l'effet d'étudier la situation locale, et de se rendre compte de la valeur religieuse, morale et matérielle, de ces groupements noirs qui se réclament de son ordre. Des relations épistolaires, assez espacées d'ailleurs, se sont établies depuis cette date entre les dirigeants d'*Aïn Mahdi* et la Zaouïa de Tivaouane.

ANNEXES

POÈME D'AL-HADJ MALIK SUR SON PÈLERINAGE A LA MECQUE.

ŒUVRES D'AL-HADJ MALIK.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
أَسْتودع الله امرى عظيمة الله وكلنا حولها طيبة الله
بخائفنا نجت من الترحم خالفتنا وشايعه غدا طيبة الله
والوالدين مع الآداب والعترنا وكلنا في ذمنا طيبة الله
جئت البزار وكلنا حفت العزرا أنمجت حولها الحمد لله
لا تجعل قترها من رب معكنا توفنا ربنا جملنا لله
الحمد لله رب العالمين على زيارته في روعته هبة الله
زرت العبيد لولا ما برز الكرو وما نجتوا من انعيم الله
زرت النبي الذي نزل من قبله على آل محمد في السنة
زرت النبي فله من رسالته على آل القسامة من الله
زرت العبيد الذي اسودت ليلته لقلب فؤده من الله
زرت العبيد الذي أبق من ريقه لدواصر ريقه من الله
زرت العبيد الذي نزل من الله يومه خيرة من الله
زرت العبيد الذي نزل من الله كما به هلك الألعى من الله

POÈME D'AL-HADJ MALIK SUR SON PÈLERINAGE A LA MECQUE.

Au nom de Dieu Clément, Miséricordieux !

Je confie à Dieu, mon maître, sa sainte Kaaba et tout ce qui l'environne. O Kaaba d'Allah,

Par toi, je me suis placé sous la protection du Clément, notre Créateur. Secours-moi demain (au jour du jugement), ô Kaaba d'Allah,

Et avec moi, mes parents, mes amis, mes proches, et tous ceux qui demandent mes prières ; ô Kaaba d'Allah,

J'ai traversé les continents, j'ai parcouru les mers jusqu'à ce que j'aie pu (accomplir le geste rituel de) tourner autour de toi, grâces à Allah !

O mon maître, ne repousse pas mes prières. Fais-moi mourir, ô notre maître, dans l'obéissance d'Allah !

Gloire à Dieu, maître des mondes, qui m'a permis de visiter, avant ma mort, le tombeau de l'élu d'Allah (Mahomet).

J'ai visité l'Ami (le Prophète). Sans lui, le monde n'aurait pas été créé et ne serait pas couvert des bénédictions d'Allah.

J'ai visité l'Ami dont nous espérons la pitié. Sur lui mille bénédictions de la part d'Allah.

J'ai visité l'Ami dont la mission prophétique est universelle. Sur lui mille saluts de la part d'Allah !

J'ai visité l'Ami qu'en une nuit Dieu fit monter à deux longueurs d'arc près, et moins encore, du trône d'Allah.

J'ai visité l'Ami qui laissa son compagnon (1) en passant devant la Plume divine, et qui continua sa route vers Allah.

J'ai visité l'Ami qui s'approcha de l'Aimé (Dieu) et qui ne fut pas glacé d'effroi (2) devant Allah.

J'ai visité l'Ami par qui des milliers de personnes ont péri en l'honneur d'Allah.

J'ai visité l'Ami, qui ne tirait jamais vengeance pour sa personne, mais qui vengeait pour Dieu les droits d'Allah.

(1) L'ange Gabriel.

(2) Comme Moïse devant le Très-Haut.

زرت الحبيب الذي ما كان منتظاً لنفسي بالسؤال لله الله
 زرت الحبيب الذي قد قال بشرة منارت رحمتي لله
 زرت الحبيب الذي كانت صفة تبايعهم الزفاوسر الله
 زرت الحبيب الذي طاب صحبه نكح لهم من الغنم الله
 زرت الحبيب الذي ما ينزله في قبري زرتي رحمة الله
 زرت الحبيب الذي ما خلقهم الا جأئهم في قافض الله
 زرت الحبيب الذي في ليله انكبت نار الجوارس لخدم الله
 زرت الحبيب الذي غار اليابهه وطلت الطار من الله
 زرت الحبيب الذي كان شرفه ما قبلنا سعة من شرف الله
 زرت الحبيب الذي كان شرفه بحق سعة ما عجزت الله
 زرت الحبيب الذي ما رآه كند الا وفدنا اليه من الله
 زرت الحبيب الذي عاده ويشملهم يوم القيمة الله
 زرت الحبيب الذي يكله به حتى لولا ما سئل اجاب من الله
 كذا ولا سعة الا ما رآه من الله
 عليه الصلاة والسلام وعاد من طهوا من الله
 عليه الصلاة والسلام بما سئل الجاهل لا تفسد من الله

J'ai visité l'Ami qui a dit : « La récompense de celui qui me visite, c'est ce qui a été promis aux pèlerins : le ciel d'Allah. »

J'ai visité l'Ami dont les compagnons ont été désignés au contentement d'Allah.

J'ai visité l'Ami dont les compagnons nourrissaient les corbeaux de la chair de leurs ennemis pour Allah.

J'ai visité l'Ami dont la chaire et le tombeau sont séparés par un jardin du paradis d'Allah.

J'ai visité l'Ami dont la créature n'aurait pu dire la louange, si la louange ne lui était pas venue tout d'abord d'Allah.

J'ai visité l'Ami ; la nuit de sa naissance, le feu des Zoroastriens (adorateurs du feu) fut éteint tout à coup sous le souffle d'Allah.

J'ai visité l'Ami ; cette même nuit les eaux (des adorateurs de l'eau) furent taries. Tout cela arriva par la faveur d'Allah.

J'ai visité l'Ami dont la loi religieuse a abrogé les lois précédentes, par ordre d'Allah.

J'ai visité l'Ami, dont l'attouchement de la main droite a guéri maintes et maintes maladies. Admirez cette puissance du Bien-d'Allah (nom de Mohamed).

J'ai visité l'Ami que personne n'a jamais visité sans avoir obtenu son pardon par la grâce d'Allah.

J'ai visité l'Ami que ses ennemis, au jour du jugement, environneront, couverts d'humiliation par ordre d'Allah.

J'ai visité l'Ami dont j'ai assez chanté la louange : sans lui rien n'existerait de ce qui a été créé par Allah.

Toute aide, tout secours vient de sa puissance, par la miséricorde d'Allah !

Sur lui mille bénédictions de tous ceux qui le prient, comme de tous ceux qui l'oublie, parmi les créatures d'Allah.

Sur lui, sa famille et ses compagnons, sur eux tous, mille bénédictions et mille saluts d'Allah (1) !

(1) Ce poème est écrit en mètre « bassit ». Il est monorime en « Allah ».

ظهير كتب الجماع مائة

علمه	معاوي السيفي
عنه	نحوه المير
عنه	الكوكبا المنير
عنه	بن الظاهر
عنه	علمه العوض والنور
عنه	علمه العوض والنبوة
عنه	حكمة العبد بن
عنه	رحمة طبع الجاه
عنه	جاجة التلال
عنه	ابن برو
عنه	ومرجه منخل
عنه	وسيلة المفري
عنه	حزبه راية
عنه	وسيلة لطيفة

ŒUVRES D'AL-HADI MALIK

1. Prières Siff (Liturgie).
2. Pont du disciple spirituel.
3. L'astre brillant.
4. L'abreuvoir de l'altéré.
5. Les sciences de la prosodie et de la mystique.
6. Les sciences de la prosodie et de la versification.
7. Prône pour les deux fêtes (Liturgie).
8. Bénédiction de celui qui pardonne les pécheurs.
9. Le fruit du chercheur.
10. Des éclairs ont brillé...
11. Celui qui veut l'entrée...
12. Intercession de ceux qui rapprochent de Dieu.
13. Elégie funèbre en R.
14. Missive exquise.
15. Louange des intercesseurs (Liturgie).
16. Correction des cœurs (Morale).
17. Ces deux pieds.
18. Prière des pécheurs (Liturgie).

19. Prière du désir sur l'ordonnance rythmée des beaux noms de Dieu.
20. Oh ! plutôt à Dieu ! plutôt à Dieu !
21. Visite la terre de Fez.
22. O toi qui repousses...
23. De la réputation de ceux qui imposent des conditions.
24. Prière du vendredi (Liturgie).
25. Gloire à Dieu qui a envoyé pour le raffermissement.
26. Contre le péché de prononciation des maladies.
27. L'or pur, sur la vie du Prophète. (Biographie du Prophète.)

شكر الوسايط	عشرة
زجر القلوب	عشرة
فدماؤها تان	عشرة
وسيلة البحر ميس	عشرة
وسيلة الضيق في نوح اسماء الله الحسنى	عشرة
يد البند ليتغ	عشرة
زرارض ولس	عشرة
يا ح ا ج د	عشرة
في روض فيض الشروق	عشرة
خكبة بوع الجمعة	عشرة
الحمد لله الخ ارسل افامة	عشرة
في روض منظر اعظم الا سقم	عشرة
خلة من الخ ج و سيرة النبي صلى الله عليه وسلم	عشرة